



COMPTE RENDU

Réunion du Comité de quartier des Coteaux

Tenue le 21 novembre 2023– 19h30 à 21h30



Présents : Sophie LE MONNIER (élue référente), Eddy DUPUIS (chargé de mission), Fabiola BINAGHI, Michel ERRARD, Vassilia FOSTO, Frank JOUANNO, Christophe MAILLET, Jorge RIBEIRO, Jean-Pierre SAUTREUIL

Excusés : Arnel LASSAUSSE, Dorra MEDJANI, Chantal NABRIN, Hélène SOUETRE

Absents : Aurélie GUBLIN, Chaouki , JAUDI, Emilie LE MERCIER, Stéphanie PIEMONTESE

Comme à l'accoutumée, nous sommes accueillis par un mot de bienvenue dans cette salle du premier étage du Théâtre Roger Lafaille, où se déroulent des spectacles intimistes de musique, théâtre et opéra. La restauration est effectuée par différentes associations canavéroises

Madame LE MONNIER informe l'assemblée de la tenue d'une réunion le 12 décembre à propos de la construction du Pôle Culturel en centre-ville.

Sujets abordés :

Rue Mathilde LAPEYRE

- Vitesse excessive / pose de ralentisseur (s) : sur toute la commune les riverains s'alarment et demandent la pose de ralentisseurs. Précisions est donnée ici pour les riverains, d'une potentielle installation : envoyer un courrier motivé en Mairie (qui devra obtenir l'accord des 4 riverains impactés par le ralentisseur) Coût d'installation et de désinstallation éventuelle : environ 10.000€
- Stationnements permanents de véhicules : faire un signalement à la Police Municipale si plus de 7 jours consécutifs (photos datées)
- Dépôt d'encombrants en haut de la rue : absolument interdit et impossible de sécuriser un site dédié, car il serait en permanence plein !
- Application "Chennevières Je signale" pour intervention sous maximum 48 h. Compétence du territoire Grands Paris Sud Est Avenir

Rue de NOYON

- enfouissement enfin terminé par le Maître d'Œuvre SIGEF
- panneaux routiers indicateurs sur avenue du Moulin ? À vérifier sur place avec les ST
- vitesse excessive (due au sens unique...). Que peut-on faire pour améliorer la sécurité ? Une concertation est envisagée sous l'égide du référant quartier afin de faire un point.
- Présence de renards (en famille) dans le jardin d'un riverain : Madame LE MONNIER va contacter le propriétaire du numéro 10

Feu au croisement rue de SUCY (départementale) et rue CASENAVE :

- Pourrait-on changer le minutage du feu vert rue de Sucy en bas de la rue de Casenave afin de donner plus de temps aux voitures pour tourner à gauche en venant du pont de Chennevières ?

Rue CASENAVE

- Glissement de terrain privatif donnant également rue du pont = alerte département + services mairie (urbanisme et voirie) : Conséquences : trottoir fermé par la ville rue du pont

- En cause : les tractations difficiles avec ce propriétaire pour construction d'un muret de soutien. Une action amiable est en cours, s'il le faut une procédure va être mise en œuvre.

Rue du PONT (départementale)

- Trafic très dense et sortie toujours aussi dangereuse de la rue de la gare.

- Demande d'aménagement d'un arrêt de bus à mi-chemin afin de faciliter la déserte des riverains habitant en haut rue de la gare et moitié rue du pont = A examiner de près mais trottoirs trop étroits... A reconsidérer lors de l'aménagement du mail d'accès piéton dans le parc La Source

- Certains membres du comité s'étonnent sur l'emplacement d'un ralentisseur en bas du Chemin de la vieille montagne (néanmoins très bien pour les piétons) alors que rien n'est prévu au carrefour Rue du Pont /Rue de la Gare (il existe pourtant deux passage piétons).

Chemin de la CROIX de JAVOT

- Feu tricolore : Le temps imparti au passage des riverains est trop limité (une seule voiture peut tourner). Il est demandé d'allonger la durée du feu en position ROUGE rue de Gaulle afin de sécuriser les manœuvres.

Croisement rue Jaques DORE et rue de la REPUBLIQUE :

Visibilité réduite lors d'un stationnement de véhicule à l'angle. Aménagement parking deux roues envisagé.

DIVERS :

- envahissement de feuillus : Chemin de la vieille montagne, rue de Sucy = ne pas hésiter à utiliser «Chennevières, je signale ». Le service propreté de la ville ainsi que l'association AFASEUR Chennevières s'active sur le terrain

- Garage du Moulin/stockage de voitures sur trottoir : solution trouvée grâce à la location d'un nouvel établissement à Ormesson

- problèmes de stationnement sur la commune et plus particulièrement dans le secteur, que faire lors des travaux du futur Centre Culturel ? = Parking espace G. TILLON et rue Aristide BRIAND, ainsi que la parking rue Durmersheim et celui place du souvenir

Est rappelé qu'à tout moment par internet, il est possible de signaler à la Mairie des disfonctionnements grâce à l'application : "Chennevières Je signale" ou en sollicitant directement Mme. LE MONNIER ou M.DUPOIS ainsi que les services concernés de la ville.

Secrétaire de séance : Fabiola BINAGHI